



Syndicat
National du
Personnel
Navigant
Commercial

BS 20-03-003 UU
Le 17/03/2020

POINT COVID-19 - 17 MARS

Chers collègues,

Le milieu de l'aérien traverse une crise sans précédent et notre compagnie n'est pas épargnée !

Nous avons préféré attendre la réunion extraordinaire du CSE et une communication claire de notre Direction avant de vous envoyer ce Bulletin Syndical.

Pour rappel : Le Gouvernement a pris certaines dispositions telles que la fermeture des crèches, écoles et nous vous rappelons que **vous êtes en droit de demander à rester chez vous si vous n'avez aucun moyen de faire garder vos enfants** (de moins de 16 ans) : mesuresrh@air-austral.com (mail du 13/03/2020 sur Zimbra)

De plus un confinement national est mis en place dès aujourd'hui. Restez informés par la presse et/ou en suivant les informations par mail.

Après la fermeture de l'Inde, Madagascar, ... notre périmètre d'activité s'est réduit considérablement et l'entreprise doit prendre des mesures inédites.

Le SNPNC-FO travaille depuis les premières heures avec les Ressources Humaines pour trouver les moyens les mieux adaptés à nos spécificités PN et sol.

Aussi, il nous a été présenté les premiers impacts sur notre réseau et l'entreprise présage une réduction de notre offre de sièges jusqu'à 32 % pour les prochains mois (avril, mai, juin), chiffre à revoir à la hausse après la décision des Etats Mauricien et Seychellois de fermer leurs frontières.

C'est dans ce cadre qu'hier, **le CSE à son unanimité, a voté un avis positif** sur les dispositifs suivants :

- Mise en place de la Réduction Partielle d'Activité (anciennement chômage partiel), cette disposition sera imposée par l'employeur après accord de la direction du travail et cela de manière uniforme pour l'ensemble du personnel d'un même secteur d'activité (par exemple 70% pour les PNC, 50% pour le sol...) cela dépendra des besoins de l'entreprise et de l'évolution de la situation.
 - Nous serons invités à une négociation sur les termes et les conditions de ce dispositif en fonction de la réalité au moment de la mise en place de ce dispositif.
 - Attention : nous sommes dans l'attente d'une circulaire de la DGAC précisant les modalités pour les PN. En effet ce dispositif reste exceptionnel pour nos corporations.
 - Le principe de cette mesure est de « chômer » un certain nombre de jours dans le mois contre le maintien de notre rémunération au SMMG (minimum garanti).
 - En contrepartie, l'entreprise sera compensée pour les jours chômés et bénéficiera d'un abattement de charge, mais devra maintenir nos cotisations salariales et patronales à la CRPN.

- Nous avons également voté à l'unanimité la possibilité, **sur la base du volontariat**, de « donner » 5 ou 10 jours de congés annuels qui vous seront potentiellement restitués sur votre PEE ou Perco en cas d'exercice 2020/2021 positif.
- Enfin, nous avons voté, également sur la base du volontariat, le report du versement de la prime de fin d'année dite de 13ème mois. Le versement de celui-ci s'effectuera en fonction de la situation, sur les deux exercices suivants au maximum, et cela en fonction de la santé de l'entreprise.

Nous souhaitons souligner le fait que les membres de la Direction Générale semblent vouloir participer également à cet effort collectif en appliquant chacun les mesures sus-citées.

Aussi, nous laissons le choix à chacun de participer ou non aux efforts consentis en CSE extraordinaire et n'hésitez pas à contacter votre chef de service, votre chef de groupe avec en copie mesuresrh@air-austral.com si vous consentez à aider votre entreprise dans cette période difficile et qui durera des semaines, des mois.

Toujours est-il qu'**une demande faite depuis plusieurs semaines par le SNPNC-FO** vient d'être actée par note de service de M. Sorbe ce jour : **possibilité d'utiliser les masques et gants** durant l'embarquement, toute phase de service et le débarquement !

Soyez certains que nous mettons tout en œuvre pour sauvegarder notre entreprise et in fine nos emplois dans le temps en collaboration avec les RH, la DG et vous tous.

Votre équipe

